

# Le Conseil départemental veille au bon entretien des abords des Routes Départementales

Depuis la mi-avril, une collecte des déchets en bord de route, notamment en zone péri-urbaine en amont du fauchage, dans le cadre de la politique d'entretien de son réseau routier.

Publié le 01 mai 2019

En une matinée pas moins de 10 mètres de fossés le long de la double voie reliant Avignon à Carpentras, ce sont plus de 500 litres de déchets qui ont été ramassés, et non des moindres : pneus, bidons d'essences, sachets plastiques, bâches... Cette opération, malheureusement essentielle, est due à la négligence de certains automobilistes qui jettent de tout par les fenêtres de leur véhicule, prenant la route pour une poubelle. Ces déchets, non seulement polluent l'environnement, mais encombrant aussi les fossés d'évacuation d'eaux pluviales, risquant ainsi d'obstruer le passage et causer des flaques sur la chaussée.

Les risques sont réels pour les usagers de la route. Cela rappelle à chaque automobiliste le respect dont il devrait faire preuve.

**«La campagne de fauchage est réalisée le long des 2 330 km de routes départementales. Le fauchage garantit la sécurité des usagers et contribue aussi à la conservation du patrimoine routier (chaussées, accotements, équipements)»** commente Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental, chargé des Travaux, de l'Aménagement du territoire et de la Sécurité.

Dans le cadre de la politique d'entretien de son réseau routier, le Conseil départemental de Vaucluse réalise, chaque année, une campagne de fauchage le long des 2 330 km de routes départementales. Le fauchage garantit la sécurité des usagers et contribue à la conservation du patrimoine routier (chaussées, accotements, équipements). Conjointement, le Département mène, depuis la mi-avril, une collecte des déchets en bord de route, notamment en zone péri-urbaine.

## La collecte des déchets avant le fauchage

La présence des déchets au bord des routes est une préoccupation du Conseil départemental de Vaucluse qui élabore en conséquence un plan de gestion et de prévention des déchets. Les équipes de patrouille constatent régulièrement de nombreux détritiques sur les bords de ces routes, sur les accotements, ainsi que sur les aires de repos.

Une campagne de ramassage sur des secteurs pilote, en milieu péri-urbain, se déroule au cours de la deuxième quinzaine d'avril 2019 avant le lancement des opérations de fauchage. Durant cette période, chaque centre routier programme une journée de collecte et réalise le ramassage des déchets sur les bords et fossés des routes les plus empruntées.

Au-delà de ce nécessaire nettoyage, le Conseil départemental, à travers les services routiers, appellent les usagers à faire preuve de civilité et à adopter les bonnes pratiques : ne rien jeter par les fenêtres ; jeter les détritiques et déchets dans les poubelles prévues à cet effet ; déposer les déchets volumineux dans une déchetterie locale.

## La campagne de fauchage

### Ses objectifs

- réduire la hauteur de l'herbe aux abords du réseau routier départemental, accotements, fossés, talus, îlots et délaissés ;
- maîtriser la végétation indésirable au niveau des ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, buses) et des équipements de la route (panneaux de signalisation, glissières de sécurité).

### Une démarche respectueuse de l'environnement

Les services routiers ont relevé la hauteur de fauche qui est comprise entre 10 et 14 cm. A terme, il est prévu d'atteindre une hauteur de 15 cm présentant plusieurs avantages : une biodiversité favorisée grâce aux plantes vivaces, un couvert végétal maintenu grâce à la stabilisation des talus, des fossés ou des accotements en limitant l'installation de plantes envahissantes. Autres points forts du fauchage : réduire les casses des engins, améliorer le bilan carbone (baisse des consommations de carburant), tout en réduisant les risques de propagation des maladies et les apports en azote (liés à la dégradation du broyat qui stimulent la pousse de l'herbe).

#### > Nouveauté : le fauchage « raisonné »

Afin de développer un ensemble de bonnes pratiques destinées à mieux prendre en compte les aspects environnementaux et économiques, le Département de Vaucluse souhaite faire évoluer sa politique de fauchage vers un fauchage « raisonné ». Mené pour la première fois cette année par le Conseil départemental, ce fauchage « raisonné » permet ainsi de réduire à la fois les coûts par une meilleure connaissance du patrimoine routier, ainsi que le nombre de fauchage réalisé dans l'année. Cette expérimentation sera évaluée à l'automne 2019. Il offre une série d'avantages :

- préserver la biodiversité en retardant la 1ère passe de fauchage pour s'adapter au cycle de croissance de la végétation ;
- limiter le nombre de « passes ». Jusqu'à présent, en moyenne, trois passages étaient réalisées, parfois deux en secteur de montagne ou en rase campagne. Deux interventions sont désormais prévues avec un dernier passage durant l'automne et l'hiver, si nécessaire ;
- lutter contre les espèces invasives ;
- assurer la sécurité des usagers, en intervenant ponctuellement, dès que nécessaire, pour préserver la visibilité.

### Les centres routiers mobilisés

Le fauchage est majoritairement réalisé par les équipes des onze centres routiers répartis sur le département. Les automobilistes sont d'ailleurs invités à réduire leur vitesse et à respecter la signalisation en place afin de préserver leur sécurité et celle des agents qui interviennent.

Le fauchage représente en moyenne de 15% à 25% de l'activité globale des centres routiers. Pour cela, le Département dispose d'un matériel performant. La flotte de véhicules a fait l'objet d'une remise à niveau importante depuis 2007 et comprend :

- 24 tracteurs équipés de dispositifs de fauchage plus « économes » ;

- > une faucheuse pour le fauchage de la végétation sous les glissières de sécurité, impossible à réaliser avec du matériel classique. Depuis 2014, ce matériel, mutualisé entre les quatre agences routières (Carpentras, L'Isle-sur-la-Sorgue, Pertuis et Vaison-la-Romaine) évite l'usage d'herbicide sous les 170 km de glissières du réseau départemental ;
- > deux brosses de désherbage, acquises fin 2016, remplaçant les herbicides le long des murets ou des parapets.



**DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09